

Clôture du colloque organisé par **FARM et l'IGPDE**
**«Quelle microfinance pour l'agriculture dans les pays en
développement ?»**

Discours de René CARRON, président de Crédit Agricole S.A. et de
la
Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde (FARM)
Le
jeudi 6 décembre 2007

Excellence, Mesdames, Messieurs,

L'occasion m'est aujourd'hui donnée, alors que vos travaux s'achèvent, de vous dire combien je suis heureux de la tenue de ce colloque. Vous êtes venus nombreux, répondant à notre invitation et je sais que ces deux journées et demie ont été bien remplies. Vos travaux ont été denses et riches. Denses par l'intensité et la diversité des sujets évoqués et riches grâce à la qualité des interventions et des propositions formulées.

De ce qui m'a été rapporté de vos échanges, je ne me risquerai pas d'essayer d'en tirer – à chaud - les premières conclusions. Pas plus que je ne chercherai à en mesurer immédiatement l'impact que cela aura dans le temps.

Cependant, je pense ne pas trahir l'esprit dans le quel s'est déroulée votre rencontre et le contenu des interventions des uns

.../...

.../...

et des autres, en affirmant que ce colloque international est porteur d'un message fort :

La microfinance possède des atouts exceptionnels qui la positionnent remarquablement pour aider à financer l'agriculture. Ces atouts, je les rappelle : ce sont principalement la proximité, la finalité sociale et la gestion privée.

Les réussites obtenues par les acteurs nombreux et engagés que vous représentez, en sont la démonstration éclatante.

Il faut par conséquent tout faire pour que soient réunies les conditions qui leur donnent un large écho et fassent que l'opinion publique comme les responsables économiques et politiques, se mobilisent.

Mais les contraintes de l'agriculture sont importantes et nous savons bien qu'elles justifient aussi des soutiens extérieurs, qu'ils soient publics ou privés.

Je faisais référence aux exemples susceptibles de convaincre de façon évidente. Parmi les expériences concrètes qui ont fait la preuve de leur réussite, je peux en rappeler quelques unes. Il s'agit notamment de celle des Caisses d'épargne et de crédit à Madagascar, et aussi de ce qui a été fait en Éthiopie, en Afrique de l'Ouest, au Mali, au Burkina, au Bénin, en particulier ; en Amérique latine, au Mexique, au Pérou, en Bolivie, au Brésil, en Asie, en Inde et au Bangladesh.

.../...

J'en ai sans doute oublié mais je voulais citer ces régions et ces pays qui montrent l'étendue et aussi la grande diversité des expériences.

Le premier enseignement tiré de ces exemples, c'est que le financement de l'agriculture, dans la voie résolue du développement et du progrès, est tout à fait possible ; qu'il est certes difficile mais que s'agissant de la micro finance, l'on peut réunir les conditions pour qu'elle serve de façon appropriée et efficace au monde agricole.

Le colloque a en particulier montré l'importance du partenariat avec les organisations professionnelles agricoles. Le mutualisme constitue une bonne façon d'assurer ce partenariat. Il n'est cependant pas le seul modèle institutionnel comme en témoignent les systèmes de garantie solidaire au Bangladesh ou en Amérique latine.

Les discussions que vous avez eues ont fait ressortir la place de la formation et notamment la formation à la gestion des agriculteurs, en particulier des professionnels, ceux qui sont les sociétaires dans les réseaux mutualistes et participent au fonctionnement des caisses. À mesure que les institutions financières réussissent, les tâches de gestion se compliquent. Il est important que les professionnels les maîtrisent et que la formation les accompagne.

.../...

Ensuite, le colloque a permis de mieux préciser les résultats de la microfinance pour l'agriculture : permettre aux paysans d'accéder au système bancaire, collecter l'épargne, mettre à disposition des prêts selon des procédures encadrées, permettre ainsi aux familles agricoles de gérer leurs activités et leurs besoins sociaux avec moins d'à coup.

Des études et des débats il ressort qu'une étape supplémentaire de développement économique exige des conditions favorables en terme d'accès au marché, de prévisibilité des prix, d'entreprises agroalimentaires, d'organisation des filières. Cela renvoie les réseaux de microfinance et leurs partenaires à la fourniture de conseil technique. De leur coté les organisations professionnelles doivent poursuivre leur structuration.

Ce point est d'actualité. En effet, s'il se confirme que l'agriculture revient au premier rang des priorités de la planète, l'occasion peut nous être offerte de permettre aux producteurs de tirer parti de marchés porteurs. Cela exigera que les filières se professionnalisent encore plus.

Un de vos messages importants est qu'il faut une meilleure cohérence des politiques publiques, des actions des bailleurs de fonds et des partenaires privés, professionnels et entreprises.

Nous touchons là un point essentiel : la microfinance pour l'agriculture possède des atouts exceptionnels pour aider les

4

.../...

.../...

paysans, mais elle ne peut, dans la plupart des cas, supporter seule les contraintes de l'activité agricole et les charges des réseaux de crédit.

La mobilisation de financements extérieurs est donc indispensable. Il faut le dire et le répéter. On ne peut exiger des institutions de microfinance qu'elles développent leur activité dans le secteur agricole et assurent leur viabilité financière par la seule collecte de l'épargne. Dans ce cas, elles en sont réduites à proposer des taux d'intérêt prohibitifs pour la plupart des activités agricoles. Et pourtant la microfinance offre une voie de proximité, concrète et adaptée avec des méthodes de gestion privée.

J'ai compris qu'il existe plusieurs façons d'aider les réseaux de microfinance. Leur faciliter l'accès au marché des capitaux d'investissement solidaire, leur accorder des prêts à des conditions très avantageuses, les aider par des contributions en nature, bonifier des prêts pour certaines productions.

Quoiqu'il en soit, nous sommes tous interpellés : les pouvoirs publics, les bailleurs de fonds internationaux, les banques et les institutions financières, les acteurs de la philanthropie. Il me semble que la réponse à cette interpellation ne peut venir que de la conjonction des efforts des uns et des autres. Et que ces réponses doivent se traduire par des accords contractuels entre différents acteurs sur des projets opérationnels.

.../...

Je dis souvent à propos des grands enjeux collectifs, au premier rang desquels, s'inscrit, nous le voyons, l'avenir de l'agriculture, qu'ils ne trouveront de réponses véritablement adaptées et durables qu'autant que les acteurs économiques, sociaux et politiques, privés ou publics, sauront prendre chacun et ensemble, leur part de co-responsabilité. Cela concerne aussi bien nos conditions d'existence présentes que l'avenir de la planète et des générations futures, et s'exprime tout autant dans le monde agricole et rural qu'au sein de la cité.

Enfin, vos travaux ont montré que l'activité bancaire pour l'agriculture ne pouvait être isolée des autres domaines économiques. La réussite de la microfinance conduit à des besoins d'investissement qui requièrent l'intervention d'institutions bancaires. L'équilibre économique des banques agricoles et aussi leur approche des activités financières les poussent à s'intéresser à d'autres secteurs. Il ne faut pas y voir un abandon mais au contraire la reconnaissance de leur méthode.

Le Crédit Agricole a connu cette expérience...

Il se sent concerné par vos besoins...

Nous allons signer un accord avec la FAO (Organisation des Nations Unis pour l'Agriculture et l'Alimentation). Cet accord vise à initier un partenariat dans le domaine de la microfinance. Il doit nous permettre de faire profiter les agriculteurs des pays en développement de l'expérience du Crédit Agricole. Il doit aussi permettre de placer le financement de l'agriculture en perspective avec les projets de développement de la FAO et l'activité bancaire du Crédit Agricole.

Enfin, il témoigne de la volonté du Crédit Agricole de participer à des actions d'intérêt général et de solidarité internationale. Ceci s'inscrit dans la continuité de la décision qui l'a conduit à participer à la fondation de FARM.

Voilà Excellence, Mesdames, Messieurs,

les quelques propos que je tenais à vous livrer, en guise de conclusion de vos échanges.

Je veux aussi exprimer tous mes remerciements et ma gratitude aux fondateurs de FARM, à l'ensemble des partenaires du colloque, aux équipes de l'Institut de la gestion publique et du développement économique, à celles du Centre de Conférence de Bercy, à l'équipe de FARM et aussi aux interprètes, dont le travail a été essentiel pour assurer le bon déroulement et la réussite de cet événement.